Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education Question n° 333 de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

**Jeunesse et Sports** 

REF: DJS2015011

Signataire: ML/SRC

## Séance du Conseil Municipal du 17/12/2015

RAPPORTEUR:

Meriem DERKAOUI

OBJET : Attribution d'une aide financière dans le cadre du Dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes (A.P.J)

#### **EXPOSE:**

Le principe du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes (A.P.J) est d'accompagner les jeunes de la ville âgés de 18 à 25 ans dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens de responsabilité, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen.

Dans ce cadre, ce dispositif accorde aux jeunes une aide financière et intervient en complémentarité des autres sources de financement.

L'équipe du service jeunesse en charge du dispositif d'Aide aux Projets organise toute la phase d'instruction et d'examen du projet devant répondre aux critères fixés par délibération du 17 septembre 2015. Chaque jeune présente son projet à la commission composée de l'élue à la Jeunesse, des 2 responsables du service Jeunesse par intérim, de la chargée de mission du Conseil Local des Jeunes, d'un représentant de l'OMJA, d'un représentant de la Mission Locale, d'une déléguée du Préfet et d'un agent référent du dispositif.

A l'issue de la commission, le jeune recevra en mains propres une convocation pour participer à la « journée citoyenne » organisée par le Conseil Local des Jeunes. Il lui sera également proposé d'assister au Conseil Municipal qui délibérera sur le dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes.

Le budget alloué au dispositif d'aide aux projets des jeunes est de 12 000 € .

Après acceptation du projet par la commission, une convention sera signée entre la commune et le jeune stipulant les engagements de chacune des parties.

L'objet de la présente délibération est de procéder à l'attribution nominative des aides financières validées lors de la commission du 18 novembre 2015.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution des aides financières dont les montants, les bénéficiaires et l'objet, figurent en annexe de la délibération.

# DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE	FRANCAISE
Liberté-Egalite	é-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal : .....49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 17 DECEMBRE 2015

Présents :..... 36

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 Décembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

#### PRESENTS:

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, Mmes MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

### **POUVOIRS:**

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	
M. ROZENBERG Silvère		Mme MBONDO Thérèse
Mme SIGNATE Rouguy	a se anomone de	M. DAGUET Anthony
_ ,	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. LOGRE Benoît
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya
		V 0 1950 00 4 000

Mme LENOURY Nadia représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n° 332 Mme LENZI Ling partie à la question n° 369

M. RUER Marc arrivé à partir de la question n°357

Absents: MM AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves

<u>Secrétaires de séance</u> : Mmes PEJOUX Claudine, FAGARD Alice

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF: DJS2015011

Signataire: ML/SRC

OBJET :Attribution d'une aide financière dans le cadre du Dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes (A.P.J)

#### LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n° 206 du 17 septembre 2015 relative à l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015,

Vu les demandes de soutien dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets formulées par les jeunes albertivillariens(nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 18 novembre 2015,

Vu le budget communal,

Considérant que la commune a la volonté, par l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets, d'accompagner les jeunes albertivillariens dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens de responsabilité, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen.

Considérant le besoin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté par leur participation à la « journée citoyenne » organisée par le Conseil Local des Jeunes et au Conseil Municipal qui délibérera sur le dispositif d'aide aux projets,

Considérant que les aides financières attribuées dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet,

A l'unanimité.

**DELIBERE:** 

**DIT QUE**: les aides financières dont les critères d'accès et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 17 septembre 2015 sont respectivement attribuées aux jeunes albertivillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-après.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
BENAMAR Nadia	Permis B	400,00 €
BENKHELFA Meriem	Permis B	400,00 €
BENJAMIN Nathanaël	Permis B	400,00 €
BOUMEDIENE Amin	Ecole d'Ingénieur en informatique *	1000,00 €
CAMARA Diadié	BAFA	120,00 €
FRONDUTI Alexandre	BEPEJEPS – AAN (Activité Aquatique et de la Natation	1000,00 €
GADOU Hichem	BAFA	120,00 €
GHARBI Kherdine	BAFA	120,00 €
GUIGA Sabri	BAFA	120,00 €
KHORCHID Anouar	Permis B	400,00 €
KUS Kerziban	Permis B	400,00 €
LASFAR Khalil	Service Civique à l'International	850,00 €
LEHADI Inés	Permis B	400,00 €
LE QUANG Janny	Inscription au CNED	310,00 €
MANIMADAME Emile	BAFA	150,00 €
MOINDJIE OUSSOUFI Hamidou	Permis B	400,00 €
NIASSE Abdoulahi	Ecole de commerce*	575,00 €
NIASSE Mouhamed El Moustapha	Ecole d'informatique*	575,00 €
RABAH Jawad	Ecole de commerce ISC Paris*	1000,00 €
SABBAH Icham	Master 2 en école de commerce*	1000,00 €
SABBAH Nidhal	Aide aux frais d'hébergement d'école	740,00 €
SISSOKO Moussa	Permis B	400,00 €
SO Chérif	BAFA	120,00 €
SOILIHI Bin Nourou	Permis B	400,00 €
TOUFID Chayma	Permis B	400,00 €
ZINABI Wiame	BAFA	2000 €
Nombre de jeunes : 26 Nombre de dossiers : 26		12 000,00 €

<sup>\*</sup>Participation aux dépenses d'inscription

**AUTORISE**: le Maire à signer les conventions de partenariat du dispositif d'Aide aux Projets entre la commune et les jeunes.

DIT QUE: les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes:

service	chapitre	article	fonction	code action	dispositif
403	67	6714	422	PIJ	AIDE AUX PROJETS

L'adjoint délégué

Maria MERCADER

Reçu en préfecture le : 18/12/2015

Publié le : 18/12/2015

D'AUFCertifié exécutoire le 18/12/2015

L'adjoint délégué Maria MERCADER